



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maroc

Question écrite n° 111028

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'attentat survenu à Marrakech cherchant à déstabiliser toujours un peu plus les intérêts français dans les pays du Maghreb. Il lui demande les initiatives que compte prendre le Gouvernement afin de rassurer les touristes français et garantir le retour à la paix dans un pays jadis exposé.

Texte de la réponse

La France a condamné avec la plus grande fermeté l'attentat perpétré le 28 avril 2011 à Marrakech sur la place Jamaa El-Fna, qui a fait dix-sept morts, dont huit Français, et vingt-trois blessés, dont neuf Français. Le gouvernement français a fait part au peuple et aux autorités marocains de sa pleine solidarité et de son soutien dans ces circonstances tragiques, et a remercié les autorités marocaines pour leur diligence et leur soutien aux ressortissants français et à leurs familles. Le réseau diplomatique français au Maroc et le centre de crise du ministère des Affaires étrangères et européennes sont demeurés pleinement mobilisés afin d'apporter leur concours aux ressortissants et à leur familles, en étroite coordination avec les autorités locales. La France a offert son assistance lors de l'enquête qui a permis d'identifier la semaine suivante sept suspects, dont le responsable présumé de l'attentat. Au plan bilatéral, la France et le Maroc ont développé une étroite coopération afin de rechercher, poursuivre et arrêter les auteurs d'actes terroristes. Un tel engagement s'incarne notamment dans le travail des magistrats de liaison et d'une cellule d'échanges d'informations entre les parquets français et marocain. Au plan européen, une coopération entre le Maroc et l'Union européenne se développe en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme, ainsi que de lutte contre le financement du terrorisme. L'Union européenne et le Maroc ont débuté en 2008 un programme de jumelage traitant de ces sujets dans le cadre de l'accord d'association en vigueur. Enfin, outre leur engagement à soutenir les initiatives des Nations Unies dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, la France et le Maroc participent activement aux travaux du Forum global de lutte contre le terrorisme (FGCT). Le groupe de travail consacré au Sahel, dont la première réunion s'est tenue les 16 et 17 novembre 2011 à Alger, est à cet égard un format pertinent pour aborder cette question avec l'ensemble des États concernés.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111028

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6157

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1271